



Echanges agricoles et alimentaires de l'UE et de la France de 2019 et 2020

Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), 20 mars 2021

Easy Comext a publié le 18 mars 2021 les données sur les échanges *agricoles* de 2020 – selon la définition de l'Annexe 1 de l'Accord sur l'agriculture (AsA) de l'OMC, en données du Système Harmonisé – et *alimentaires* – qui comptent les poissons et préparations mais pas les produits agricoles non alimentaires, en nomenclature CTCI – aussi bien de l'UE28 que de l'UE27 (UE28-Royaume-Uni ou RU), et de la France. Pour simplifier on se limite aux grandes lignes de l'évolution de ces échanges de 2019 à 2020, sans entrer dans les détails selon les produits, mais l'on dispose des données de 2010 à 2020, sachant que l'on peut déjà revoir les analyses de SOL faites de 2010 à 2019¹. On ne rentre pas non plus dans les principales raisons de cette évolution de 2010 à 2020, dont celles liées à la pandémie du COVID-19 qui a réduit les possibilités d'exportations et importations de pays partenaires, à la période intérimaire du Brexit, au relèvement des droits de douane des Etats-Unis sur certains produits.

I – Les échanges agricoles de l'UE28 et de l'UE27 en 2019 et 2020

La DG Agriculture va pouvoir fanfaronner sur les brillants résultats de ses échanges qu'elle appelle *agro-alimentaires* de 2020 dans l'UE28 – mais il s'agit des seuls échanges *agricoles*, qui oublie les poissons et préparations, pourtant un produit *alimentaire* essentiel, et on y reviendra –, les exportations ayant atteint 181,8 milliards d'euros (Md€) après 151,4 Md€ en 2019 (hausse de 20%), avec un excédent de 28,2 Md€ (après 30,3 Md€ en 2019, en baisse de 6,1%). Les principales sources de cet excédent sont la baisse de 55% (-8,7 Md€) du déficit des fruits et légumes et préparations, la hausse de l'excédent de la viande porcine (+4,4 Md€), des produits laitiers (3 Md€), de la viande bovine (2,4 Md€), de la viande de volailles (1,8 Md€). Par contre le solde des céréales n'a augmenté que de 1% (235 M€) car la hausse des importations (+9,5%) a dépassé celle des exportations (+3,6%), tandis que l'excédent des boissons a baissé de 14,2% (-3,8 Md€).

Mais, après le Brexit (effectif au niveau douanier depuis le 1^{er} janvier 2021), il convient de s'intéresser davantage aux échanges de l'UE27, qui ont été moins roses car, si les exportations extraUE27 de tous produits agricoles ont même dépassé celles extraUE28 (184,4 Md€) mais avec une simple hausse de 1,3% sur 2019 (2,4 Md€), l'excédent n'a augmenté que de 3,9% (+2,3 Md€) car les importations de l'UE27 ont été très voisines de celles de l'UE28. Les excédents ont porté surtout sur les céréales (3,5 Md€), la viande porcine (2,4 Md€), la viande bovine (821 M€), les produits laitiers (703 M€) tandis que l'excédent des boissons a baissé (de 2,4 Md€) et le déficit des fruits et légumes a augmenté de 1,3 Md€.

¹ *Echanges agricoles et alimentaires de l'UE28 et du Royaume-Uni de 2010 à 2019*, SOL, 1^{er} mars 2020 ; <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2020/01/Echanges-agricoles-et-alimentaires-de-lUE28-et-du-Royaume-Uni-de-2010-%C3%A0-2019-SOL-1er-mars-2020.pdf>; *L'UE28 continue à recevoir une aide alimentaire structurelle des pays en développement*, SOL, 23 février 2019, <https://www.sol-asso.fr/wp-content/uploads/2019/01/LUE28-continue-%C3%A0-recevoir-une-aide-alimentaire-structurelle-des-pays-en-d%C3%A9veloppement.pdf>;

II – Les échanges alimentaires de l'UE28 et de l'UE27 en 2019 et 2020

Ne pas inclure les poissons et préparations dans les échanges *agro-alimentaires* est d'autant plus incohérent que, même s'il existe une politique commune de la pêche, elle ne concerne que la conservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques puisque la politique des pêches dépend des ministères de l'agriculture des plus grands pays pour la pêche de l'UE et ils gèrent les fonds de la Politique commune de la pêche relevant du FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche) et du FEADER, et les fonds alloués à la pêche dans les régions ultra-marines de l'UE relèvent du POSEI, un des chapitres du FEAGA. Il existe d'ailleurs au sein du Conseil un Comité commun agriculture et pêche.

Les exportations *alimentaires* extraUE28 ont été de 165,8 Md€ en 2020, en hausse de 21,5% par rapport à 2019 (136,5 Md€), grâce à celles vers les PED (112,4 Md€) en hausse de 42,3% (+33,4 Md€), et l'excédent total (29,1 Md€) a été multiplié par 7,7 par rapport à 2019 car les importations sont restées stables. La hausse de l'excédent est imputable aux PED² (28,9 Md€), avec lesquels on est passé d'un déficit de 18,9 Md€ en 2019 à un excédent de 10 Md€ en 2020. Comme le déficit en poissons et préparations a baissé de 3,2 Md€ (de 20,7 Md€ à 17,5 Md€), sans les poissons l'excédent alimentaire a doublé, de 25,1 Md€ à 51 Md€.

Les exportations *alimentaires* extraUE27 ont été de 168,2 Md€ en 2020, en hausse de seulement 2,1% par rapport à 2019 (+ 3,4 Md€), grâce aussi à une hausse de 2,6% vers les PED (115,1 Md€ contre 112,1 Md€ en 2019), dont une hausse de 7% vers l'Afrique (de 15,9 Md€ à 17 Md€), dont de 16,3% vers l'Afrique de l'Ouest (AO), de 3,9 Md€ à 4,5 Md€.

III – Les échanges agricoles et alimentaires de la France en 2019 et 2020

Il y a deux sources possibles : celles des douanes françaises et celles d'Eurostat (easycomext). Toutefois les données des douanes sont calculées FAB-FAB (*franco à bord*, ou valeur à l'exportation y compris pour les importations de l'UE), ne portent que sur les années 2015 à 2020 et incluent les poissons et préparations, mais on peut les déduire du total et par ailleurs elles ne permettent pas d'identifier les groupes de pays partenaires, à l'inverse de celles d'Eurostat où les importations sont en valeur CAF (coût-assurances-frêt ou valeur à l'importation), avec des nomenclatures distinctes pour les produits *agricoles* (SH) et les produits *alimentaires* (CTCI) et identification facile des pays ou groupes de pays partenaires.

Selon les douanes, les exportations agroalimentaires (mélangeant produits agricoles et alimentaires) ont été de 62 Md€ en 2020 et de 60,7 Md€ sans les poissons, en baisse de 2,3 Md€ sur 2019, et l'excédent a été de 6,3 Md€, mais de 10,6 Md€ sans les poissons³. J'ai fait la synthèse de plusieurs tableaux pour regrouper exportations et importations et calculer le solde.

Selon easycomext les exportations *agricoles* de la France extra+intraUE ont été de 63 Md€ en 2020, contre 65,6 Md€ en 2019 (baisse de 4%) et l'excédent a baissé de 18,5% (de 7,2 Md€ à 6,4 Md€), sachant que l'excédent extraUE a augmenté de 10,3% (de 15,1 Md€ à 16,7 Md€) quand le déficit intraUE a plus que triplé (de -1,9 Md€ à -5,9 Md€). Comme l'excédent des

² Les échanges avec les PED (pays en développement) sont la différence entre les échanges totaux et ceux avec les pays développés, assimilés aux 9 pays occidentaux de l'OCDE (Australie, Canada, Etats-Unis, Islande, Israël, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Suisse) plus la Russie.

³ Synthèse des échanges agricoles et alimentaires françaises de 2015 à 2020 selon les douanes
<https://www.epsilon.insee.fr/jspui/handle/1/140148>

boissons est considérable, bien qu'en baisse de 9,9 Md€ à 9,3 Md€ (-6,2%), le déficit des échanges agricoles sans les boissons a augmenté de 41,7% (de 359 M€ à 637 M€) et celui avec les PED a augmenté de 42% (de 1,348 Md€ à 1,919 Md€). Ce qui confirme que, sans les boissons – qui ne sont pas un produit alimentaire de base – la France continue à recevoir une aide alimentaire des PED. De même le déficit des échanges de café+cacao+thé+épices (CCTE) – qui ne sont pas non plus des produits alimentaires de base – a été de 2,841 Md€ en 2020, bien qu'en baisse de 1,4% sur 2019 (-2,881 Md€), dont de 1,862 Md€ vis-à-vis des PED, dont de 622 M€ vis-à-vis de l'Afrique de l'Ouest. Autrement dit le déficit alimentaire français vis-à-vis des PED sans celui sur les boissons mais avec celui sur les CCTE a été de 3,781 Md€ en 2020 dont de 502 M€ avec l'Afrique de l'Ouest.

Les exportations *alimentaires* de la France extra+intraUE ont baissé de 3,6% de 2019 (61,3 Md€) à 2020 (59,1 Md€) et l'excédent a baissé de 19,5% (de 8,8 Md€ à 7,1 Md€), dont de 41,4% avec les PED (de 2,339 Md€ à 1,372 Md€) et le déficit sur l'Afrique de l'Ouest a augmenté de 30% (de 32,8 M€ à 42,7 M€). Si le solde des échanges de boissons a baissé de 14,1% (de 12,8 Md€ à 11 Md€), celui des échanges alimentaires sans les boissons a baissé de 2%, de 3,971 Md€ à 3,890 Md€, et le déficit avec les PED n'a baissé que de 1% (de 4,569 Md€ à 4,519 Md€), et a légèrement augmenté avec l'Afrique de l'Ouest (de 169 M€ à 170 M€). Si le déficit des échanges de CCTE avec les PED a légèrement baissé de 2 Md€ en 2019 à 1,9 Md€ en 2020, le déficit alimentaire vis-à-vis des PED sans celui sur les boissons mais avec celui sur les CCTE a légèrement baissé de 2,2%, de 6,564 Md€ à 6,422 Md€, mais celui avec l'Afrique de l'Ouest a augmenté de 8,8%, de 724 M€ à 788 M€.

Toutefois je viens de demander à Easycomext pourquoi, alors que les données des échanges agricoles de l'UE (en nomenclature SH) comme alimentaires (en CTCI) ne sont pas identiques selon que l'on calcule les échanges avec l'UE-Union européenne ou avec l'UE27, ils sont par contre identiques pour les échanges de la France extra+intra tant agricoles qu'alimentaires.